

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =  
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della  
Società Elvetica di Scienze Naturali

**Herausgeber:** Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 55 (1872)

**Protokoll:** Séance de la commission préparatoire

**Autor:** Thurler, J.B. / Cuony, Hip. / Grangier, L.

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

I.

**SÉANCE**  
DE LA  
**COMMISSION PRÉPARATOIRE**  
du 19 Août 1872,  
**AU LYCÉE.**

**Comité annuel.**

Président : MM. J. B. THURLER, Dr M.  
Vice-président : » Hip. CUONY, pharmacien.  
Secrétaire : » L. GRANGIER, professeur.

**Comité central.**

Président : MM. H. LOCHER-BALBER, Dr, prof.  
Caissier : » J. SIEGFRIED.

**Anciens présidents et délégués.**

Bâle : MM. P. MERIAN, conseiller.  
Berne : » B. STUDER, Dr, professeur.  
Genève : » Alph. FAVRE, professeur.  
Neuchâtel : » L. COULON, direct. des Musées.  
Schaffhouse : » AMSLER-LAFFON, ingénieur.  
Vaud : » F. FOREL, Dr, professeur.  
Zurich : » A. MOUSSON, Dr, professeur.

1. Après quelques mots de bienvenue, adressés par le président aux membres présents, l'ordre des tractanda proposé par le Comité annuel est approuvé.
2. Il est donné lecture de la liste des candidats présentés pour devenir membres ordinaires de la Société helvétique. La Commission décide de la soumettre avec préavis favorable à l'assemblée générale.
3. Les comptes du Comité central ayant été soumis, conformément aux statuts, à l'examen préalable d'une commission composée de MM. Albrecht Muller, à Bâle, Frédéric Roux, à Nyon et Bernard Studer, pharmacien, à Berne, et ayant été reconnus exacts, on décide de proposer à l'assemblée de les adopter et d'en donner décharge avec remerciements à M. Jacob Siegfried, caissier central.
4. Ensuite d'une démarche faite par le Comité central, Schaffhouse s'est offert à recevoir la Société helvétique en 1873. La Société cantonale qui s'y est constituée a choisi pour son président M. le Dr Stierlin, médecin de district, que la Commission, d'accord avec le Comité central, proposera comme président annuel.
5. Les fonctions de M. le professeur Heer comme membre du Comité central étant expirées; en outre, M. Heer ayant donné sa démission par motif de santé, il est décidé de faire des démarches auprès de lui pour l'engager à ne pas priver la Société de ses éminents services, et de proposer éventuellement sa réélection.
6. La Commission Schlæfli ayant été privée d'un de ses membres par la mort de M. Pictet de la Rive, on proposera à l'assemblée, selon le vœu de cette Commission, de le remplacer par M. Henri de Saussure, de Genève.
7. La commission géologique propose également, par l'organe de son président, de présenter à l'assemblée

générale, comme membre de cette Commission, M. F. Lang, professeur à Soleure, en remplacement de M. Arnold Escher, décédé. Des propositions seront faites dans ce sens.

8. Le rapport du Comité central sera présenté à l'approbation de l'assemblée générale.

9. Il est donné un résumé du rapport et des comptes du bibliothécaire, qui conclut en demandant le maintien pour cette année du chiffre de 600 francs qui lui avait été alloué pour l'année passée. La Commission décide de proposer le maintien de cette allocation à la sanction de l'assemblée.

Il est aussi donné lecture des dons reçus pour la bibliothèque, et ces dons sont acceptés avec reconnaissance.

10. Le rapport de la Commission Schlæfli sur le meilleur mémoire en réponse à la dernière question mise au concours, sera lu à l'assemblée générale, et cette lecture sera suivie de l'ouverture du billet cacheté contenant le nom de l'auteur, qui sera proclamé par le président.

11. La Commission préparatoire prend connaissance des différents changements que la Commission Schlæfli propose d'apporter à ses statuts. On décide de proposer à l'assemblée l'adoption de ces modifications.

12. Le rapport de la Commission pour la phthisie pulmonaire n'ayant pu être prêt pour cette session, ensuite d'empêchements majeurs survenus au secrétaire de cette Commission, ce rapport est renvoyé à l'année prochaine.

13. Le rapport de la Commission géologique, ainsi que celui de la Commission géodésique et météorologique seront présentés à l'assemblée générale. Il en sera de même de celui de la Commission pour la publication

des mémoires. Le rapport de la Commission des glacières n'étant pas encore arrivé, il n'a rien pu être décidé à cet égard.

14. Le Comité annuel propose de publier une nouvelle édition du catalogue des membres de la Société helvétique, lequel, datant déjà de 1866, est devenu insuffisant et d'un emploi excessivement difficile. L'allocation d'un crédit de 200 francs est demandé à cet effet. La Commission préparatoire est d'autant plus disposée à recommander cette réimpression à l'assemblée, que l'ancienne est presque épuisée. Elle proposera en outre de donner plein pouvoir à cet égard au Comité central.

15. Le Comité central, en signalant le nombre toujours croissant des membres qui se retirent de la Société helvétique, croit voir dans la quantité de fêtes de tous genres qui se succèdent chaque année, à peu près à la même époque, un motif suffisant de retraite pour bon nombre de nos membres ; mais la majorité du Comité central en trouve un aussi dans l'organisation actuelle de nos sessions, laquelle date déjà de 1815. Elle propose d'en réduire la durée à deux jours et indique le moyen d'opérer cette réduction sans abréger le temps qui doit être consacré à la partie scientifique de nos réunions. La minorité du Comité central consentirait à une partie des modifications proposées par la majorité, mais désire qu'il ne soit fait aucune réduction dans le nombre des jours consacrés à la fête, parce que cela abrégerait considérablement les travaux des sections. D'autres propositions du Comité central ont trait à un changement à apporter au nom de *Schweizerische naturforschende Gesellschaft* qui sert ordinairement à désigner notre Société. On décide de donner préalablement connaissance des voeux du Comité central aux Sociétés cantonales au moyen d'une circulaire.

qui leur sera adressée par le Comité annuel, et de renvoyer toute discussion ultérieure à la prochaine session.

16. Le Comité central ayant demandé qu'on lui adjoigne un secrétaire, on lui laisse plein pouvoir à cet égard.

---